



Interreg
Euro-MED



Co-funded by
the European Union

6^e réunion du Comité de Suivi

21 juin 2023 – Madrid



Agenda & Décisions

14h30 – 16h30

Mot de bienvenue de la Présidence et de l'Autorité de Gestion : confirmation quorum participants et absence de conflits d'intérêts

2e appel Interreg Euro-MED (projets thématiques), 1ère phase de sélection :

- Présentation
- Questions/réponses
- Décision

16h30 – 17h00

Pause

17h00 – 18h00

Etat de l'art mise en œuvre procédure et outils Interreg Euro-MED

Information sur :

- Plan évaluation programme et plan communication 2023
- Conventions de financement pays IPA
- Systèmes de gestion et contrôle
- Système de monitoring (Jems)

- Questions/réponses

Décision sur :

- Elargissement Comité de Suivi (art. 8 CPR)
- Stratégie de communication
 - Présentation
 - Questions/réponses
 - Décision



Calendrier des travaux second semestre 2023 de la présidence slovène :

- Prochain Comité de Suivi et événement « Gouvernance » (seulement « sur place » ?)

Divers

Synthèse Présidence / AG

18h00

Fin de la réunion

Décisions :

1. Aucun conflit d'intérêt déclaré par les membres du CS ;
2. 2ème appel : La proposition de sélectionner 122 candidatures est acceptée. La sélection finale est prévue lors de la prochaine réunion du CS en novembre ;
3. Présentation du plan d'évaluation et du plan de communication 2023 ;
4. Conventions de financement IPA : les versions papier sont signées par la CE et l'AG et récemment reçues par les pays IPA. Les procédures de signature sont en cours. Processus de quelques mois pour AL, MN, NMK. Pour BA, la procédure nationale est très longue (ratification nécessaire), et de possibles problèmes sont à prévoir pour les partenaires concernés. L'AG demandera un avis juridique pour savoir si l'AC peut commencer les paiements après la signature mais avant ratification ;
5. Point sur les systèmes de gestion et de contrôle : la première version de la description des systèmes de gestion et de contrôle est prête (avant fin juin conformément au règlement) et envoyée à l'AA. Les échanges avec l'AA ont commencé. Une fois consolidée, elle sera présentée au CS pour validation, comme prévu dans les conventions de financement IPA. Sur cette base, l'AA devrait effectuer un audit du système. Concernant le manuel du programme, le dernier package (modification/clôture des projets et harmonisation) est prévu à l'automne ;
6. Jems : présentation de la feuille de route. La proposition du réseau des contrôleurs nationaux d'ajouter une fonctionnalité pour le téléchargement et le stockage des pièces justificatives des dépenses a été examinée et approuvée. Le SC/AG vérifiera les possibilités juridiques pour modifier le marché public existant pour Jems ;
7. Proposition de définition sur l'élargissement du CS (art. 8.1 du règlement CPR) approuvée. La proposition de modification du règlement intérieur du CS est également approuvée avec en plus la modification de l'article 7 pour permettre au SC de proposer des groupes de travail lorsque cela est justifié ;
8. Stratégie de communication approuvée ;
9. Réunions physiques du CS : pas encore de décision ;
10. AT 21/27 : Une procédure écrite sur la distribution actualisée du budget de l'AT sera envoyée prochainement. La procédure de remboursement sera présentée au plus tard lors de la prochaine réunion du CS en novembre.